



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté par la municipalité le 17 juin 2016.

« D'azur, à une coquille saint Jacques accompagnée de 3 fleurdelys, le tout d'or ; chaussé de sinople, à deux têtes de bœuf Aubrac d'argent, se mouvant des bords de l'écu en pointe.»

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine occitane "Granda", grande et "Vallis" au pluriel, les vallées. Grandvals est l'endroit des grandes vallées.

GRANDVALS

EXPLICATIONS :

Les vallées qui ont donné le nom à la commune sont représentées par le chaussé.

La coquille saint Jacques rappelle que Grandvals est une des étapes du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Le prieuré de Grandvals dépendait de l'abbaye de La-Chaise-Dieu, ce qui explique le fond azur et les trois fleurs de lys. Le blason de cette communauté religieuse est « Écartelé, au 1 et 4, d'argent à la bande d'azur, accompagnée en orle de six roses de gueules et d'azur à trois fleurs de lys d'or. La reprise intégrale des armes de famille étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

Chacune des fleurdelys permet de représenter les hameaux de la commune : Le-Vialas, Bonnechare et La-Brugère ; la coquille saint Jacques représentant le bourg de Grandvals.

L'azur indique aussi la présence du Bès qui limite le territoire communal à l'ouest et de La-Chantagne qui le traverse de part en part en son centre.

La partie sinople symbolise les vastes étendues herbeuses de la commune propices à l'élevage de la race Aubrac figurée par les deux têtes de bœuf.

Les ornements sont une gentiane de sinople, fleurie d'or, mise en sautoir par la pointe et liée d'or avec une gerbe de narcisses de sinople, fleurie d'argent, le cœur d'or, ces deux essences couvrant les prairies de Grandvals marquant ainsi la qualité de vie particulièrement agréable ici.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours, dite murale, indique que l'écu est celui d'une commune; elle n'a rien à voir avec d'éventuelles fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur la coquille, les fleurdelys et les têtes de boeufs.

Le chaussé n'a pas d'ombre car il s'agit de la couture de deux pièces de tissus sur le même plan, comme on le fait avec un patchwork.

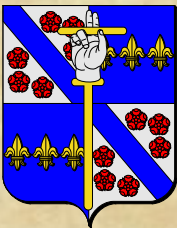
La fleurdelys est sûrement l'élément le moins bien compris de l'héraldique, surtout aujourd'hui où règnent de très nombreuses confusions en la matière.

Il ne s'agit absolument pas d'une fleur de lys, comme on l'a écrit à tort, car en héraldique cette description correspond au lys de jardin ; les « héraldistes » d'aujourd'hui poussent le vice à préciser fleur de lys de jardin ce qui est une absurdité car cela décrit deux fois la même chose. La fleurdelys, quand à elle, symbole des rois de France, a été inventée par le roi Louis XI, d'où son nom ; La fleur de Louis, devenue par déformation Fleurdelys.

Le terme mouvant signifie que l'objet semble entrer dans l'écu comme s'il s'agissait d'une fenêtre ; il est collé au côté de l'écu d'où il sort.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Grandvals a été réalisé en reprenant les armes de l'Abbaye de La Chaise-Dieu qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Grandvals n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.